

Handelsregister - Registre du commerce - Registro di commercio

Mutationen - Mutations - Mutazioni

FR

Ingersoll-Rand S.A., à Fribourg, CH-217-0130543-8, la surveillance et le développement des transactions qui sont dans l'intérêt de l'Ingersoll Rand Company, etc. (FOSC du 17.03.2008, p. 6). Fusion: reprise des actifs et passifs de Ingersoll-Rand Equipment and Consulting S.à.r.l. (CH-217-0140050-6), à Fribourg, selon contrat de fusion du 30.11.2010 et bilan au 30.06.2010, présentant des actifs de CHF 2'991'908.—, des passifs envers les tiers de CHF 508'328.—, soit un actif net de CHF 2'483'580.—. La société reprenante détenant l'ensemble des parts sociales de la société transférante, la fusion ne donne pas lieu à une augmentation du capital, ni à une attribution d'actions. Fusion: reprise des actifs et passifs de Ingersoll-Rand Machinery and Services S.à.r.l. (CH-217-0140047-8), à Fribourg, selon contrat de fusion du 30.11.2010 et bilan au 30.06.2010, présentant des actifs de CHF 23'275'287.—, des passifs envers les tiers de CHF 3'566'069.—, soit un actif net de CHF 19'709'218.—. La société reprenante détenant l'ensemble des parts sociales de la société transférante, la fusion ne donne pas lieu à une augmentation du capital, ni à une attribution d'actions. Fusion: reprise des actifs et passifs de Ingersoll-Rand International Sales SA (CH-217-1001431-0), à Fribourg, selon contrat de fusion du 30.11.2010 et bilan au 30.06.2010, présentant des actifs de CHF 152'383'178.—, des passifs envers les tiers de CHF 17'994'190.—, soit un actif net de CHF 134'388'988.—. La société reprenante détenant l'ensemble des actions de la société transférante, la fusion ne donne pas lieu à une augmentation du capital, ni à une attribution d'actions. Fusion: reprise des actifs et passifs de I-R Trading S.A. (CH-217-0130892-9), à Fribourg, selon contrat de fusion du 30.11.2010 et bilan au 30.06.2010, présentant des actifs de CHF 17'187'313.—, des passifs envers les tiers de CHF 84'283.—, soit un actif net de CHF 17'103'030.—. La société reprenante détenant l'ensemble des actions de la société transférante, la fusion ne donne pas lieu à une augmentation du capital, ni à une attribution d'actions.

Registre journalier no 6691 du 17.12.2010 / CH-217.0.130.543-8 / 05956338